



AURAY QUIBERON TERRE - ATLANTIQUE

MS1.35– Travaux de renforcement d'eau potable entre Saint-Pierre-Quiberon et Quiberon

- RD186A Route de Kervihan -
- Commune de SAINT-PIERRE-QUIBERON -

PROJET

1- MEMOIRE EXPLICATIF



Groupe **MERLIN**

Suivi du document :
08250082-872-PRO-ME-1-010

Indice	Établi par	Approuvé par	Le	Objet révision
A	B. VILBOUX	E.GUILLOU	23/03/2026	Première diffusion

Sommaire

I.	AVANT-PROPOS.....	5
I.1.	Contexte de l'étude :	5
II.	DONNEES GENERALES.....	6
II.1.	SITUATION	6
II.2.	ENSEMBLE DES DISPOSITIONS REGLEMENTAIRES	7
II.3.	OCCUPATION DU DOMAINE PUBLIC-PRIVE	7
III.	DONNEES TECHNIQUES.....	8
III.1.	PLANS TOPOGRAPHIQUES	8
III.2.	DECLARATION DE TRAVAUX (DT).....	8
III.3.	ETUDE GEOTECHNIQUE.....	10
III.4.	RAPPORT D'INSPECTION VIDEO	10
III.5.	INVESTIGATIONS COMPLEMENTAIRES	10
III.6.	DIAGNOSTIC AMIANTE / HAP SUR LES ENROBES	10
III.7.	CARACTERISTIQUES DES EAUX.....	11
IV.	BILAN DES CONTRAINTES.....	12
IV.1.	CONTRAINTES ENVIRONNEMENTALES	12
IV.1.1.	Patrimoine naturel	12
IV.1.2.	Patrimoine archéologique et culturel (Atlas des patrimoines).....	13
IV.1.3.	Géologie	14
IV.2.	CONTRAINTES CALENDAIRES	14
V.	DISPOSITIONS TECHNIQUES ENVISAGEES.....	15
V.1.	DESCRIPTIF DES TRAVAUX A REALISER	15
V.1.1.	EAU POTABLE :.....	15
V.1.2.	EAUX PLUVIALES.....	17
V.1.3.	REFECTIONS DE VOIRIE.....	17
V.2.	DESCRIPTIF DES TRAVAUX A REALISER	18

V.2.1.	EAU POTABLE	18
V.2.1.1.	Pour la Tranche Ferme :	18
V.2.1.2.	Pour la Tranche Optionnelle	18
V.3.	DISPOSITIONS PARTICULIERES	19
V.3.1.	ALIMENTATION EN EAU POTABLE	19
V.3.1.1.	Conduites – Choix des matériaux	19
V.3.1.2.	Branchements particuliers.....	19
VI.	DIVERS	20
VI.1.	ATTRIBUTION DES TRAVAUX	20
VI.2.	COORDINATION, SECURITE, PROTECTION DE LA SANTE (SPS)	20
VI.3.	DELAI D’EXECUTION.....	20
VII.	ESTIMATIONS	21

I. AVANT-PROPOS

I.1. Contexte de l'étude :

La communauté de communes AQTA a lancé en 2022 un schéma directeur sur le réseau d'eau potable, sur l'ensemble du territoire. Les premiers résultats démontrent la nécessité de renforcer et de sécuriser la distribution vers Quiberon. En effet, en cas de casse de la conduite de diamètre 400 mm localisée entre Saint Pierre Quiberon et Quiberon, la partie Sud de la presqu'île n'est actuellement pas sécurisée et ne pourra plus être alimentée par les canalisations existantes, qui sont de trop faibles diamètres.

Une solution pérenne consisterait à créer une seconde conduite de diamètre 300 mm entre Saint Pierre Quiberon et Quiberon.

Le programme porte sur le renforcement de l'alimentation en eau potable de Quiberon (actuellement une seule conduite en diamètre 400), par la création d'un nouveau réseau en diamètre 300 minimum, de Saint Pierre Quiberon (départ de la 400 existante) pour aller jusqu'au château d'eau de Quiberon.

Il est demandé au maître d'œuvre d'étudier plusieurs tracés :

- Par le chemin des Tennad puis par le chemin Hent Barr Avel
- Par les hameaux de Kervihan et Kerboulevin. 2 hypothèses sont à envisager : suppression de la canalisation 160, en reprenant les branchements sur la nouvelle canalisation, ou en parallèle de la 160.
- Par la Route du Prado (D 186A)

La longueur du réseau à créer est d'environ 4 km.

Le présent dossier a pour objet de définir et de chiffrer les travaux envisagés à partir de :

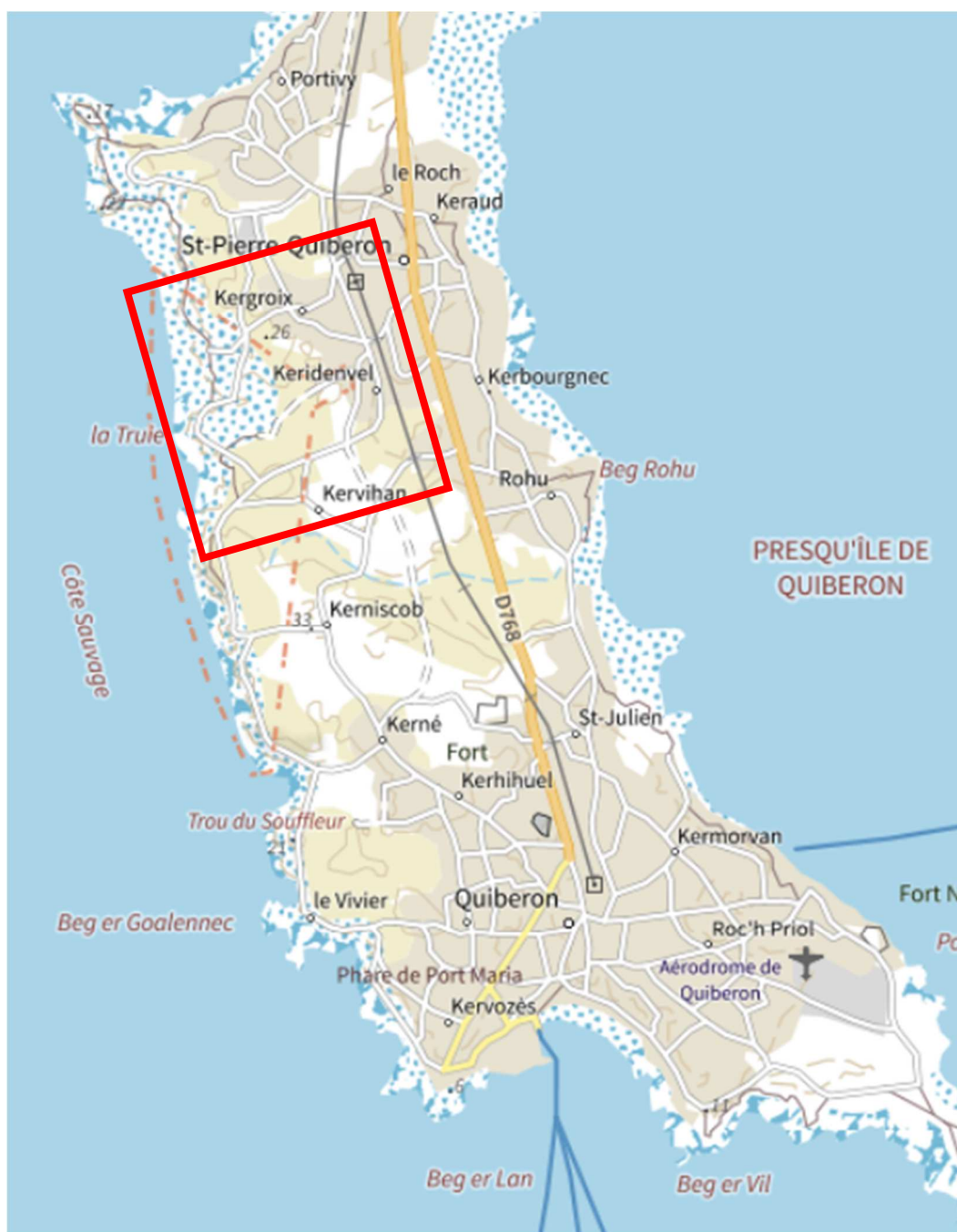
- ✓ Des récolements eau potable disponibles
- ✓ Des informations de l'exploitant
- ✓ Du SIG AQTA
- ✓ Des DT
- ✓ Des informations de la mairie de Quiberon et Saint-Pierre-Quiberon

II. DONNEES GENERALES

II.1. SITUATION

La communauté de communes AURAY QUIBERON TERRE-ATLANTIQUE regroupe les 22 Communes suivantes : AURAY, BELZ, BREC'H, CAMORS, CARNAC, CRAC'H, ERDEVEN, ETEL, LANDAUL, LANDEVANT, LOCMARIAQUER, LOCOAL-MENDON, PLOEMEL, PLOUHARNEL, PLUMERGAT, PLUNERET, PLUVIGNER, QUIBERON, ST PHILIBERT, ST PIERRE-QUIBERON, STE ANNE D'AURAY et LA TRINITE SUR MER. A ces Collectivités s'ajoutent les îles de HOEDIC et de HOUAT.

Le projet est situé entre la commune de SAINT-PIERRE QUIBERON et QUIBERON.



II.2. ENSEMBLE DES DISPOSITIONS REGLEMENTAIRES

Les travaux devront être réalisés conformément aux dispositions du Cahier des Clauses Techniques Générales, ex-cahier des prescriptions communes (Fascicule n°71, canalisations d'eau potable).

II.3. OCCUPATION DU DOMAINE PUBLIC-PRIVE

Ces autorisations seront assurées conformément au Cahier des Clauses Techniques Particulières. La recherche et l'obtention des permissions de voirie pour les chemins départementaux seront assurées par l'Entrepreneur pour le compte du Maître de l'Ouvrage.

La recherche des autorisations de passage en terrains privés sera assurée par le Maître de l'Ouvrage.

III.DONNEES TECHNIQUES

III.1. PLANS TOPOGRAPHIQUES

Les plans ont été réalisés à partir des données cadastrales (2026), des plans SIG des réseaux d'assainissement et d'eau potable, et des plans de récolements :

- ✓ Système de coordonnées altimétriques : Géoportail
- ✓ Système de coordonnées planimétriques : CC 48

III.2. DECLARATION DE TRAVAUX (DT)

Les Déclarations de travaux ont été réalisées sur l'emprise du chantier, le tableau ci-dessous récapitule l'ensemble des DT :

DT - 2026030201835DEF

DICT.fr
Déclaration

TABLEAU RÉCAPITULATIF
DT - 2026030201835DEF
CABINET BOURGOIS - VANNES - ERWAN GUILLOU

Réf. travaux BVI-MS35
QUIBERON

Quiberon
56510 ST PIERRE QUIBERON

Créé le 02/03/2026
Début le 07/09/2026
Durée : 100 jours

Exploitants

ENEDIS-DRBZH-DT-DICT BRETAGNE

CHEZ PROTYS P0099, CS 90125 27091 EVREUX CEDEX 9 FRANCE

CONCERNÉ

📞 0299770857

📠 0181624701

📠 0181624701

@ 6031802.ENEDIS@demat.protys.fr

DT 471290918

Envoyé le 02/03/2026

Réponse 471295850

Reçu le 02/03/2026

CONCERNÉ

Présence d'ouvrage : EL. Recommandations : Des branchements souterrains sans affleurant et/ou aéro-souterrain sont susceptibles d'être dans l'emprise des travaux déclarés. Nom du contact : AVALJANI Kévan.

GRDF - Direction Réseaux Centre-Ouest

CHEZ PROTYS P0473, CS 90125 27091 EVREUX CEDEX 9 FRANCE

CONCERNÉ

📞 0810300360

📠 0810300360

📠 0247857444

@ GRDF_362.GRDF@demat.protys.fr

DT 471290921

Envoyé le 02/03/2026

Réponse 471616722

Reçu le 05/03/2026

CONCERNÉ

Présence d'ouvrage : GA. Recommandations : Cf. CATEGORIES PLANS ET OUVRAGES GRDF, VOS TECHNIQUES DE TRAVAUX ET RECOMMANDATIONS DE L'EXPLOITANT. Nom du contact : GUILLARD Magalie.

RTE GMR BRETAGNE

CHEZ PROTYS P0164, CS 90125 27091 EVREUX CEDEX 9 FRANCE

CONCERNÉ

📞 240673799

📠 240673799

📠 608558921

@ 0000000003yv1ty.RTE@demat.protys.fr

DT 471290924

Envoyé le 02/03/2026

Réponse 471316211

Reçu le 02/03/2026

CONCERNÉ

Présence d'ouvrage : EL. Recommandations : Les recommandations techniques spécifiques suivantes sont à appliquer, en fonction des risques liés à l'utilisation des techniques de travaux employées : voir commentaires. Nom du contact : BOURGEOIS Norbert.

SNCF Réseau Bretagne chez Miltani

50 BIS RUE DU FAUBOURG FIGUEROLLES 34070 MONTPELLIER FRANCE

CONCERNÉ

📞 0449380102

📠 0299291129

📠 0299291129

@ snf08@patrimoine-reseaux.fr

DT 471290923

Envoyé le 02/03/2026

Réponse 471295832

Reçu le 02/03/2026

CONCERNÉ

Présence d'ouvrage : TR. Recommandations : Veuillez svp prendre connaissance des recommandations, des prescriptions et des contacts transmis au sein de la NOTICE DE SECURITE. Nom du contact : Miltani.

BRETAGNE THD

Chez Protys P0967, CS 90125 27091 EVREUX CEDEX 9 FRANCE

CONCERNÉ

📞 0969393212

📠 0810300111

@ 112.FTO@demat.protys.fr

DT 471290919

Envoyé le 02/03/2026

Réponse 471305843

Reçu le 02/03/2026

CONCERNÉ

Présence d'ouvrage : TL. Recommandations : Liaison fort trafic. Nom du contact : ORANGE.

ILIAD SERVICE DICT

RUE DE LA VILLE L'EVEQUE PARIS 75008 PARIS FRANCE

CONCERNÉ

📞 173503164

📠 173503164

📠 173503164

@ TRAITEMENT-DICT@ILIAD.FR

DT 471290916

Envoyé le 02/03/2026

Réponse 471377767

Reçu le 02/03/2026

CONCERNÉ

Présence d'ouvrage : TL. Nom du contact : Service DICT.

ORANGE - Q2 BRETAGNE Service DICT, TSA 70011 69134 DARDILLY CEDEX FRANCE			CONCERNÉ
0669393212	0810300111	FT44Q2.FTO@demat.protye.fr	
DT 471290922	Envoyé le 02/03/2026		
Réponse 471309977	Reçu le 02/03/2026	CONCERNÉ	Présence d'ouvrage : TL

SAUR GRAND OUEST SAUR MORBIHAN, TSA 70011 CHEZ SOGELINK 69134 DARDILLY CEDEX FRANCE			CONCERNÉ
0662603068	0256562009	saur-go-morbihan@demat.sogelink.fr	
DT 471290917	Envoyé le 02/03/2026		
Réponse 471307246	Reçu le 02/03/2026	CONCERNÉ	Présence d'ouvrage : EA. Recommandations : Des branchements non cartographiés et/ou sans affleurants sont susceptibles d'être dans l'emprise.

VEOLIA EAU CENTRE OUEST CHEZ SOGEDATA Bretagne Ouest, TSA 70011 CHEZ SOGELINK 69134 DARDILLY CEDEX FRANCE			CONCERNÉ
0669323529	0669323529	0669323529	veolia-65d-dt-bretagneouest@demat.sogelink.fr
DT 471290925	Envoyé le 02/03/2026		
Réponse 471312344	Reçu le 02/03/2026	CONCERNÉ	Présence d'ouvrage : EU. Recommandations : Les tronçons ne sont pas systématiquement dotés de grillages avertisseurs. Nom du contact : Service DICT CTO.

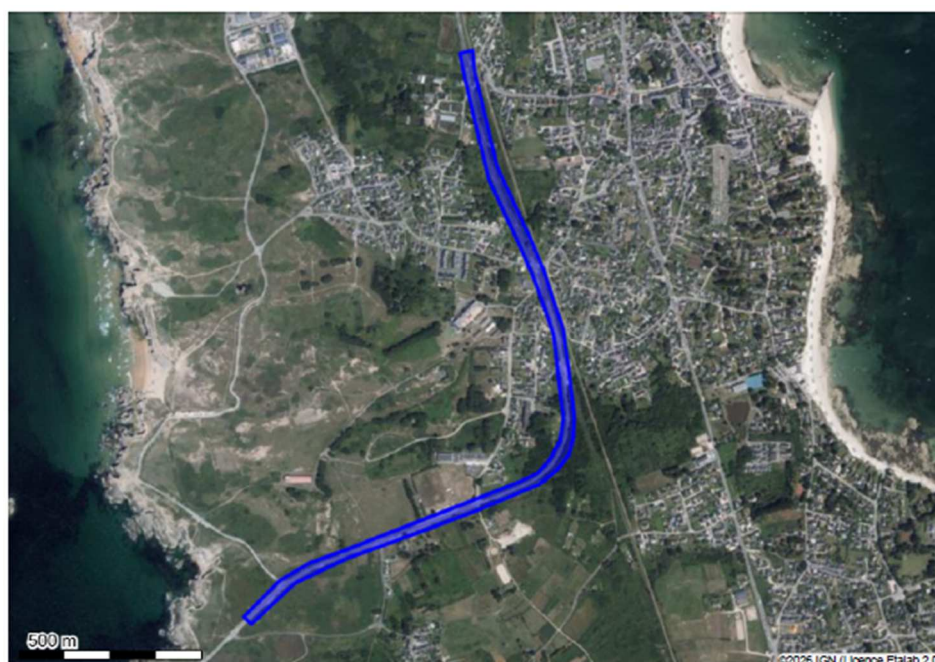
Gestionnaires de voirie repérages Amiante / HAP

MAIRIE SERVICE TECHNIQUE Voirie & Eclairage, 70 RUE DOCT LE GALL 56510 ST PIERRE QUIBERON FRANCE		NON CONCERNÉ
0297309200	Ateliers.municipaux@saintpierrequiberon.fr	
IAT 471290926	Envoyé le 02/03/2026	
Réponse 471304371	Reçu le 02/03/2026	NON CONCERNÉ
Nous ne disposons pas d'information concernant l'amiante à cette adresse.		

Autres destinataires

CD56 - Conseil départemental du Morbihan Agence Technique Départementale Sud Ouest, ZA du Parco 125 56704 HENNEBONT FRANCE		NON REQUIS
0297851840	atd-so-gdp@morbihan.fr	
IPT 471290920	Envoyé le 02/03/2026	

MAIRIE SERVICE TECHNIQUE Voirie & Eclairage, 70 RUE DOCT LE GALL 56510 ST PIERRE QUIBERON FRANCE		NON REQUIS
0297309200	Ateliers.municipaux@saintpierrequiberon.fr	
IPT 471290927	Envoyé le 02/03/2026	



III.3. ETUDE GEOTECHNIQUE

Aucune étude géotechnique n'a été réalisée sur le parcours des canalisations à ce jour.

Une étude géotechnique de type G1 devra être réalisée le long du tracé de la future conduite DN400, afin d'affiner l'estimation des travaux en tenant compte des éventuelles zones rocheuses.

Nous recommandons de réaliser un sondage jusqu'à 2 mètres de profondeur, ou jusqu'au refus, à raison d'un point tous les 100 mètres.

Nous proposons également la réalisation de tests de résistivité afin de vérifier l'agressivité du sol afin de prévoir si besoin une protection complémentaire de type Fonte TT.

III.4. RAPPORT D'INSPECTION VIDEO

Aucunes inspections télévisées ont été réalisées sur les réseaux d'eaux usées.

III.5. INVESTIGATIONS COMPLEMENTAIRES

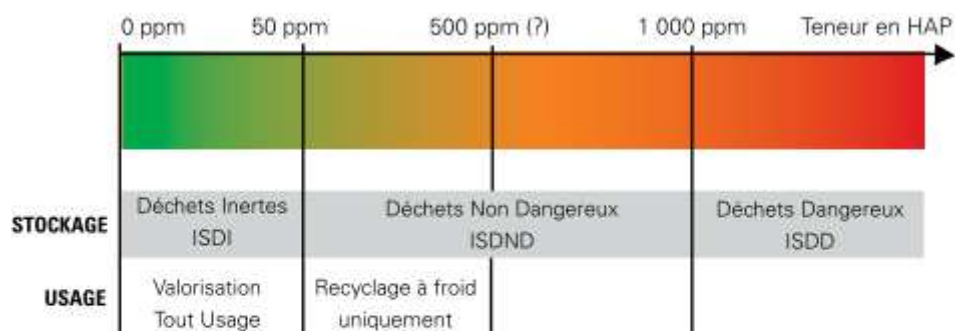
Les investigations complémentaires n'ont pas été réalisées par le Maître d'ouvrage en amont du DCE à ce jour.

Des IC seront nécessaire sur une partie du tracé des nouvelles conduites d'eau potable (Zone HTA en classe B).

III.6. DIAGNOSTIC AMIANTE / HAP SUR LES ENROBES

Aucun diagnostic amiante/HAP dans les enrobés (circulaire ministérielle du 15 mai 2013) n'a été réalisé à ce jour.

Un diagnostic sera nécessaire et obligatoire suivant la norme NF X 46-106 de novembre 2020 sur quelques zones ou des réfections seront nécessaires.



Seuil de 500 ppm en HAP = limite du recyclage à froid ; sans réchauffage ni chauffage des agrégats d'enrobés.

Source : CEREMA SYMEED Rencontre technique du 26 février 2015

En cas de présence de HAP en teneur supérieure à 50mg/kg, la possibilité de réutilisation des agrégats d'enrobés à chaud ou tièdes sera exclue.

Les agrégats d'enrobés à teneur en HAP :

- Entre 50 et 500 mg/kg → recyclage à froid uniquement ou évacuation en décharge ISDND,
- Entre 500 mg/KG et 1000 mg/kg → évacuation en décharge appropriée ISDND,
- Supérieure à 1000 mg/kg → évacuation en décharge appropriée ISDD.

Toute analyse complémentaire amiante et/ou HAP dans les enrobés seront à l'initiative et la charge de l'entreprise.

III.7. CARACTERISTIQUES DES EAUX

Les eaux transitées sont de type EAU POTABLE. Elles sont réputées être conformes aux caractéristiques fixées à l'article 11 du fascicule 81 du CCTG, titre II, et fascicule 71 en ce qui concerne notamment la température et les caractéristiques chimiques.

IV.BILAN DES CONTRAINTES

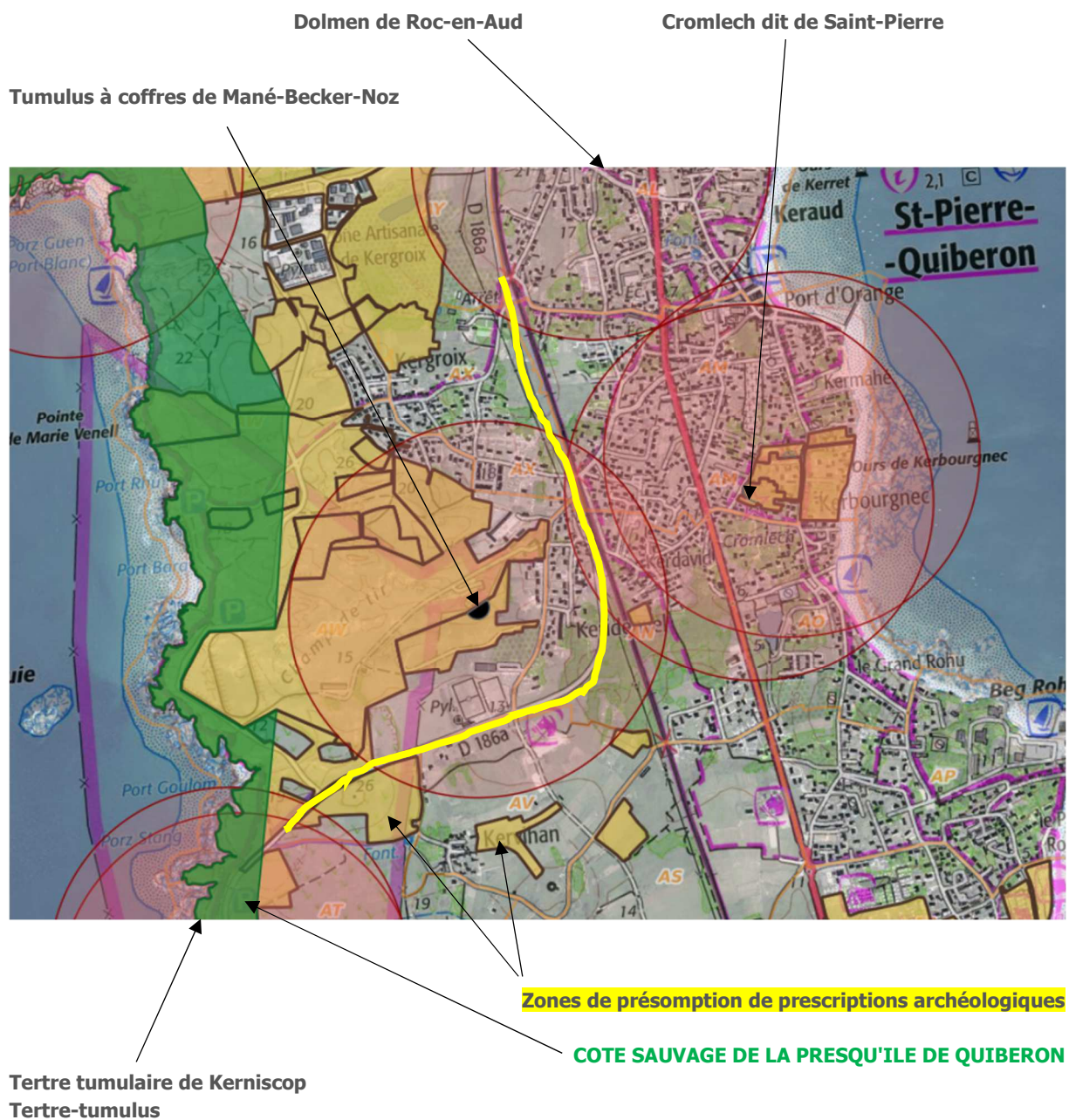
IV.1. CONTRAINTES ENVIRONNEMENTALES

IV.1.1. Patrimoine naturel

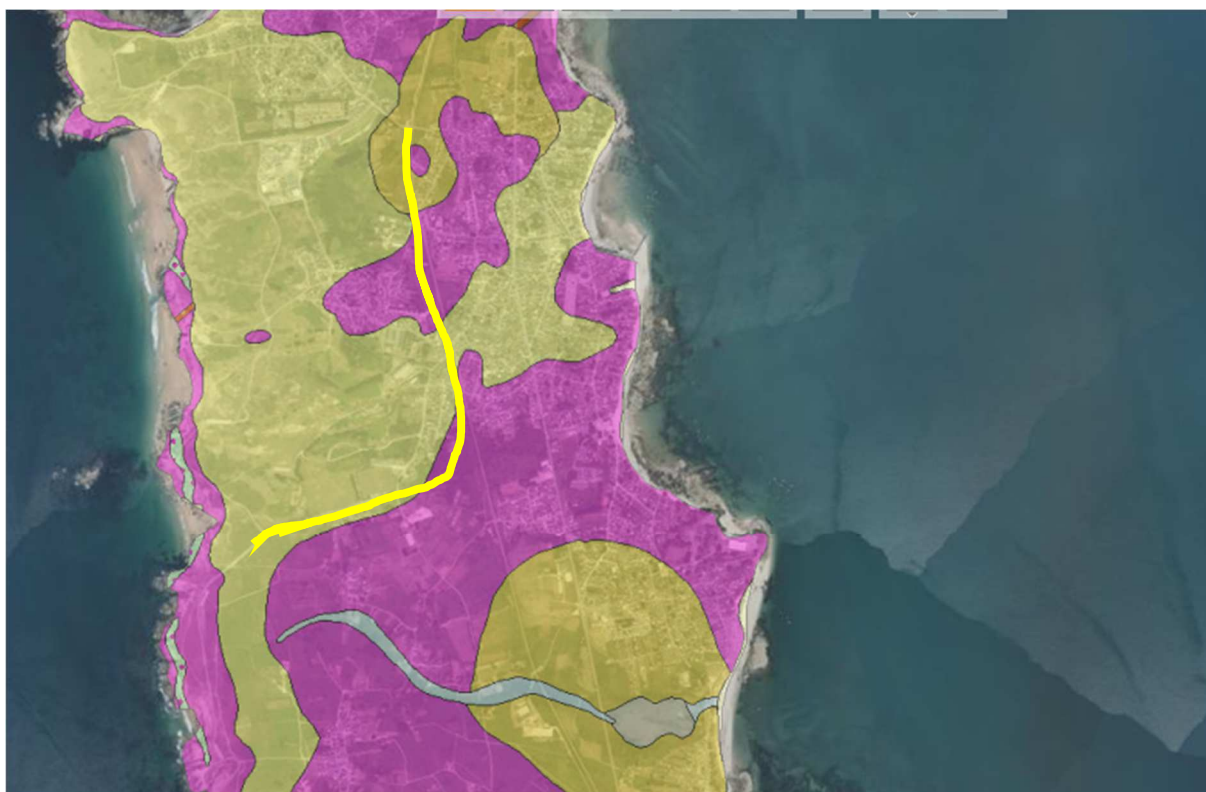


Géoportail – Site Natura 2000 au titre de la Directive Habitats

IV.1.2. Patrimoine archéologique et culturel (Atlas des patrimoines)



IV.1.3. Géologie



Extrait carte géologique 1/50 000 BRGM



Leucogranites à biotite et muscovite de Quiberon-Houat-Hoedic recoupés de filons pegmatitiques - Carbonifère?



Dunes, Sables dunaires "flandriens" (formations éoliennes littorales) – Holocène

IV.2. CONTRAINTES CALENDAIRES

Afin de limiter la gêne occasionnée, les travaux ne seront pas autorisés durant la saison estivale de mi-juin à mi-septembre.

L'entreprise devra limiter la gêne aux riverains (contraintes d'accès, nuisances sonores...) pendant toute la durée du chantier et particulièrement pendant les périodes de vacances scolaires (hors période estivale).

La planification détaillée des travaux sera validée ultérieurement en lien avec le maître d'ouvrage, CD56 et la Commune de QUIBERON et de SAINT-PIERRE-QUIBERON (Coordination également à prévoir avec le projet de piste cyclable CD56 sur une partie du tracé).

Les travaux consistent à continuer la conduite d'alimentation en potable en Fonte DN 400 par une conduite en **Fonte Ductile DN400 sur environ 1 980 ml.**

Les travaux s'inscrivent dans un projet de création d'une piste cyclable entre Saint-Pierre-Quiberon et Quiberon, au bord de la RD186A.

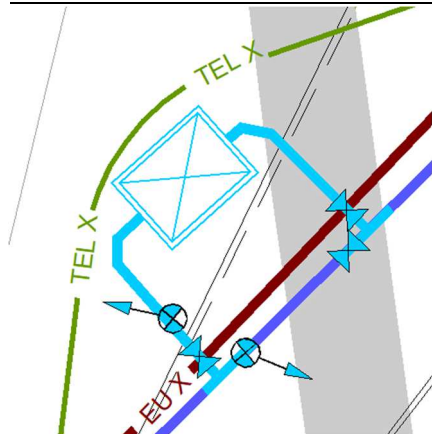
Il est question de réaliser **3 maillages** avec un jeu de 6 vannes et une purge sur le PVC 140/160 existant.

Il n'y a pas de branchements à reprendre.

L'ensemble des bouches à clés (branchements, vannes, purge...) seront renouvelés par des bouches à clé réhaussables et ajustable en fonte.

L'ensemble de la boulonnerie enterrée sera en INOX A4 ou GEOMET 500 B enduite de bande grasse.

La réalisation d'une chambre de débitmètre sur la route de Kergrois :



Le prix forfaitaire au bordereau comprend :

- Les travaux de terrassements ;
- La fourniture et la pose de la chambre ;
- La fourniture et la pose des conduites ;
- La fourniture et pose des purges, des vannes et des autres accessoires.

Le débitmètre sera fourni par SAUR.

Le terrain étant susceptible de présenter des zones rocheuses, les entreprises sont invitées à en tenir compte dans leur chiffrage.

V.1.2. EAUX PLUVIALES

Toutes les traversées eaux pluviales en « bon état », croisées lors des travaux eaux usées devront être reprises intégralement dans le cadre du marché.

Tout réseau eaux pluviales « récent » et en bon état gênant la réalisation des travaux d'assainissement devra être déposé et reposé dans le cadre du marché.

Les travaux d'assainissement nécessiteront probablement la dépose / repose de branchements eaux pluviales.

La commune se chargera de renouveler les réseaux d'eaux pluviales en mauvais état si nécessaire.

La ville de SAINT-PIERRE-QUIBERON devra effectuer elle-même des inspections télévisées (ITV) de son réseau d'eau pluviale afin de localiser d'éventuels travaux nécessaires, profitant ainsi des travaux en cours pour réaliser les siens.

V.1.3. REFECTIONS DE VOIRIE

Les réfections de voirie seront réalisées comme suit :

- ✓ Pour la partie VC :
 - Réfection provisoire en enrobé à froid sur l'emprise des tranchées
 - Réfection définitive en enrobé à chaud définitif BBSG 0/10 6 cm + épaulements 20 cm sur l'emprise des tranchées
- ✓ Pour la partie RD :
 - Remblaiement en GNTB 0/31.5 + 18 cm de Grave bitume
 - Réfection provisoire en enrobé à froid sur l'emprise des tranchées
 - Réfection définitive en enrobé à chaud définitif BBSG 0/10 6 cm + épaulements 20 cm sur l'emprise des tranchées
- ✓ Remise à niveau des affleurants sur l'emprise des réfections provisoires et définitives

V.2. DESCRIPTIF DES TRAVAUX A REALISER

Les travaux à réaliser au titre du présent marché comprennent principalement :

V.2.1. EAU POTABLE

V.2.1.1. Pour la Tranche Ferme :

- ✓ Fourniture et pose de canalisations :
 - 1 770 ml de Ø400 mm FONTE ductile verrouillées
 - 25 ml de Ø200 m FONTE ductile
 - 20 ml de Ø150 m FONTE ductile
 - 20 ml de PVC Ø160 - 16b
 - 5 ml de PVC Ø140 - 16b
- ✓ Pose de Ventouses triple fonctions : 1 unité
- ✓ Pose d'une Purge : 3 unités
- ✓ Réalisation d'une chambre débitmètre : 1 unité
- ✓ Les réfections de voirie seront réalisées comme suit :
 - 1 600 ml de Réfection d'accotement
 - 500 ml de Réfection fossé
 - 250 ml de Réfection de chaussée (RD)

V.2.1.2. Pour la Tranche Optionnelle

- ✓ Fourniture et pose de canalisations :
 - 210 ml de Ø400 mm FONTE ductile verrouillées
- ✓ Pose de Ventouses triple fonctions : 1 unité
- ✓ Pose d'une Purge : 1 unités
- ✓ Les réfections de voirie seront réalisées comme suit :
 - 20 ml de Réfection d'accotement/fossé
 - 190 ml de Réfection de chaussée (RD)

V.3. DISPOSITIONS PARTICULIERES

V.3.1. ALIMENTATION EN EAU POTABLE

V.3.1.1. Conduites – Choix des matériaux

Nous proposons des conduites en PEHD 16 bars et en FONTE Ductile pour leurs qualités techniques, leurs résistances et leurs prix et pour une question d'homogénéité de réseau.

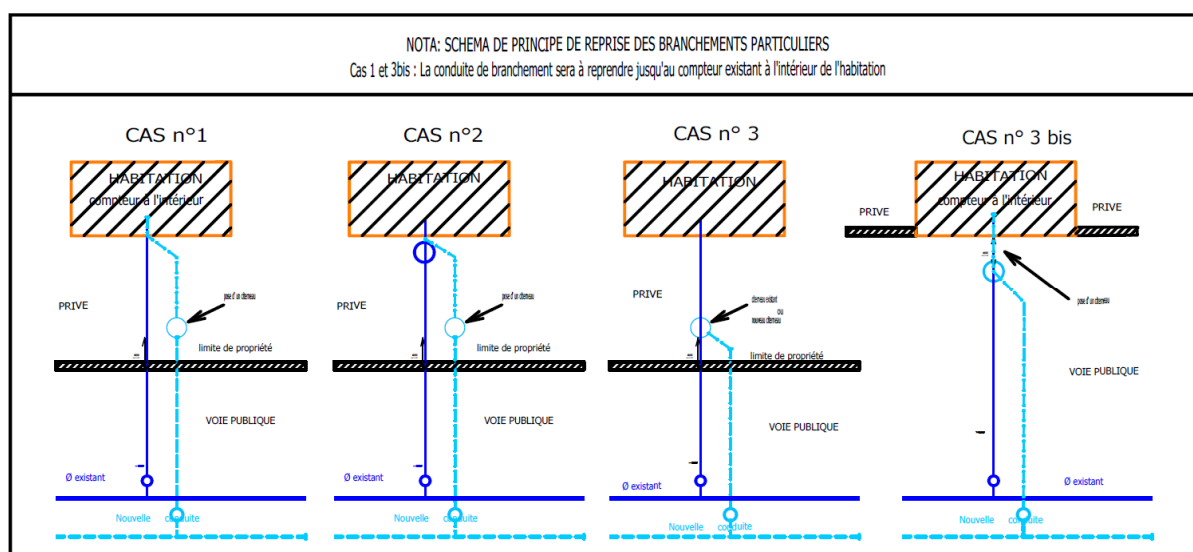
V.3.1.2. Branchements particuliers

En complément du renouvellement des conduites principales, il est prévu la reprise complète des branchements jusqu'à l'emplacement des compteurs existants. Les travaux de branchement comprennent :

- pose de colliers de prise en charge sur la conduite principale,
- pose de robinets de branchement sous bouche à clé,
- pose de canalisations $\varnothing$ 25 mm à $\varnothing$ 50 mm PEHD selon les besoins jusqu'en limite de propriété
- le remplacement des canalisations existantes jusqu'à l'emplacement des compteurs existants, y compris en terrain privé et dans les maisons si nécessaire.
- la pose si besoin d'un nouveau citerneau composite en limite du domaine public/privé (Réutilisation des citerneaux déjà existants si déjà présents sur cette limite).
- la pose du dispositif de comptage et d'un tampon fonte si circulaire.
- Les réfections, y compris des parcelles privatives.

Les citerneaux mis en place seront :

- sur terrain privé (jardin...) : en composite avec tampon fonte si sous voirie circulaire.
- sur voie publique (trottoir...) : de type faible encombrement avec tampon fonte classe C250.



VI.DIVERS

VI.1. ATTRIBUTION DES TRAVAUX

Le projet, tel qu'il a été décrit aux chapitres précédents, fait apparaître un ensemble techniquement homogène. La réalisation de ces travaux fera donc l'objet d'un lot sur la base des documents constituant le dossier.

La dévolution des travaux du présent projet sera faite en Marché à procédure adaptée (MAPA), conformément aux dispositions offertes par le Code de la Commande Publique.

VI.2. COORDINATION, SECURITE, PROTECTION DE LA SANTE (SPS)

Il est rappelé qu'en application de la loi n° 93-1418 du 31 décembre 1993 et du décret n° 94-1159 du 26 décembre 1994, relatifs à l'intégration de la sécurité et à l'organisation de la coordination en matière de sécurité et de protection de la santé, **le Maître d'Ouvrage désignera un coordonnateur pour la mission « Sécurité et Protection de la Santé ».**

VI.3. DELAI D'EXECUTION

Le délai global d'exécution pour cette opération, y compris un délai de préparation de 4 semaines, est estimé à :

- **Tranche ferme : 34 semaines**
- **Tranche optionnelle : 14 semaines**

Ce délai s'entend à compter de l'ordre de service prescrivant de commencer les travaux, mais ne tient pas compte des arrêts dus aux intempéries ou aux cas de force majeure qu'il appartiendra à l'Entrepreneur de justifier.

VII. ESTIMATIONS

L'évaluation détaillée des dépenses fait apparaître, un montant total de **805 000.00 € HT** (base mars 2026) soit **966 000 € TTC**.

RECAPITULATION GENERALE - MS 1.35 - Sécurisation QUIBERON		
I	Pour la Tranche Ferme	700 000,00
II	Pour la Tranche Optionnelle	105 000,00
MONTANT TOTAL HT		805 000,00
TVA à 20 %		161 000,00
Base : Mars 2026		MONTANT TOTAL TTC
		966 000,00